

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Déposé / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



26040597

1 6 MARS 2026

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **1019.549.380**

Dénomination

(en entier) : **EUROPEAN CARTON MAKERS ASSOCIATION**

(en abrégé) : **ECMA**

Forme juridique : **Association internationale sans but lucratif**

Siège : **Avenue Louise 250 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Nomination et démission d'administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue via visioconférence le 17/12/2025 :

L'assemblée générale prend note de la fin du mandat avec effet immédiat du mandat de l'administrateur suivant :

- Joseph YOST, (...).

L'assemblée générale lui donne décharge pour l'exercice de son mandat et le remercie pour le travail effectué.

L'assemblée générale acte le renouvellement des mandats des administrateurs suivants pour une période de 3 ans :

- Roman BILLIANI
- Nicola DOMINICI

L'assemblée générale confirme la nomination de l'administrateur suivant à la date du 17/12/2025 :

- Sylvie GROISELEAU

Son mandat expirera à l'issue en date du 17/12/2028. Son mandat est exercé à titre gratuit.

Stéphane MORIAUX, administrateur délégué du bureau comptable et fiscal Groupe MDS (0459.839.584) est désigné en qualité de mandataire ad hoc de ECMA avec pouvoir de subrogation, afin de déposer, signer tous documents, actes ou pièces et procéder aux formalités de dépôt et publicité auprès du Greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent, en vue de rendre opposable aux tiers les décisions prises ci-dessus.

Stéphane Moriaux
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature